

Octobre 2013



منظمة الأغذية  
والزراعة للأمم  
المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food and  
Agriculture  
Organization  
of the  
United Nations

Organisation des  
Nations Unies  
pour  
l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных  
Наций

Organización  
de las  
Naciones Unidas  
para la  
Alimentación y la  
Agricultura

## COMITÉ DES PÊCHES

### SOUS-COMITÉ DU COMMERCE DU POISSON

#### Quatorzième session

Bergen (Norvège), 24-28 février 2014

### LE SECTEUR DE LA PÊCHE ARTISANALE ENTRE COMMERCE INTERNATIONAL ET MOYENS D'EXISTENCE DURABLES

#### Résumé

Le présent document fournit au Sous-Comité un aperçu des principaux défis auxquels est confronté le secteur de la pêche artisanale pour concilier les avantages offerts par le marché international et la nécessité d'assurer des moyens d'existence durables. Il présente également des voies possibles pour surmonter ces défis.

#### Suite que le Sous-Comité est invité à donner:

- fournir des indications relatives à la mise en œuvre des directives d'application facultative pour une pêche artisanale durable dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté, en particulier les sections où il est question des chaînes de valeur, des opérations après capture et du commerce, ainsi que du développement social, de l'emploi et du travail décent;
- soutenir les efforts visant à renforcer les régimes fonciers applicables à la pêche artisanale, notamment dans le cadre des préparatifs de la conférence mondiale prévue en 2015, qui sera consacrée aux régimes fonciers et aux droits de pêche;
- fournir des indications concernant les activités futures de la FAO sur les questions touchant au commerce et aux moyens d'existence dans le secteur de la pêche artisanale, notamment en vue d'une décision concernant la mise à jour de l'étude sur l'exploitation cachée («Hidden harvest») et/ou l'exploration de modalités de collecte permettant d'obtenir des données ventilées par sous-secteur.

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

## INTRODUCTION

1. À sa treizième session, le Sous-Comité du commerce du poisson a encouragé la FAO à mettre davantage l'accent sur le secteur artisanal dans son programme de travail et à inscrire ce secteur comme point spécifique à l'ordre du jour de la prochaine session du Sous-Comité. Le présent document a pour but de renseigner le Sous-Comité sur le rôle de la pêche artisanale dans le commerce international et de décrire les principales difficultés rencontrées par ce secteur pour concilier les avantages découlant du commerce international et la nécessité d'assurer des moyens de subsistance durables. Dans la dernière partie, le document passe en revue les voies possibles pour parvenir à cet équilibre et énonce les mesures qu'il est suggéré au Sous-Comité d'examiner.
2. Le secteur artisanal joue un rôle considérable dans les pêches de capture et l'aquaculture, tant pour la production que pour le commerce, l'emploi et la nutrition. Toutefois il est difficile de quantifier sa contribution, car on ne dispose pas de statistiques complètes. Les données mondiales sur la production et le commerce du poisson ne font pas la distinction entre pêche artisanale et pêche industrielle. En effet, dans le secteur de la pêche artisanale, l'hétérogénéité des conditions d'exploitation en fonction du contexte rend difficile la compilation de données mondiales. Les petits pêcheurs se livrent aussi bien à des activités de subsistance qu'à la pêche commerciale, à la transformation ou à la vente des produits halieutiques
3. D'après une étude FAO/Banque mondiale/Centre mondial sur le poisson, réalisée en 2012<sup>1</sup> à partir d'une série d'études de pays représentatives, près de 40 pour cent de la production mondiale des pêches de capture est le fait de la pêche artisanale pratiquée dans des pays en développement.
4. Selon la même source, 97 pour cent des travailleurs (à temps plein et à temps partiel) dont les moyens de subsistance dépendent de la pêche de capture commerciale vivent dans des pays en développement. Parmi eux, 90 pour cent travaillent dans le secteur artisanal. L'étude souligne également que, dans le secteur de la pêche artisanale, la main d'œuvre est composée à 47 pour cent de femmes, qui travaillent entre autres dans le secteur après capture. La participation des femmes aux activités productives entraîne une amélioration du bien-être des ménages puisqu'une part importante de leurs revenus est consacrée à l'achat de nourriture et à la scolarisation des enfants.
5. Dans le secteur aquacole, l'exploitation à petite échelle joue aussi un rôle notable. En particulier, dans plusieurs pays d'Asie, l'aquaculture dans les eaux intérieures et les zones côtières est le plus souvent pratiquée dans le cadre d'élevages familiaux ou de petites coopératives.
6. Il faut savoir qu'une part considérable de la production halieutique totale qui est directement destinée à la consommation humaine provient de la pêche artisanale. Les poissons et les produits de la pêche sont un élément particulièrement important du régime alimentaire dans les pays en développement et jouent un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle de ces pays. À l'heure actuelle, la contribution de ces produits à l'apport en protéines animales dans l'ensemble des pays développés est de 12 pour cent environ, tandis qu'elle représente 27 pour cent dans les pays les moins avancés et 19 pour cent dans les autres pays en développement.
7. Les produits de la pêche artisanale sont particulièrement importants pour les marchés intérieurs, mais ils font de plus en plus l'objet de transactions internationales. La part des pays en développement dans les exportations mondiales de produits de la pêche atteint actuellement 50 pour cent de leur valeur totale, et représente plus de 60 pour cent du volume exporté (poids vif). Dans les pays en développement, les revenus nets des exportations de produits de la pêche (c'est-à-dire la valeur totale des exportations de poisson moins la valeur totale des importations de poisson) dépassent ceux des autres denrées alimentaires combinées. Actuellement, les produits de la pêche qui dominent dans les exportations des pays en développement sont les espèces prisées destinées aux marchés des pays développés. L'accélération de l'urbanisation et l'émergence d'une classe moyenne dans les pays en

---

<sup>1</sup> FAO/Banque mondiale/Centre mondial du poisson/ARD. 2012. HIDDEN HARVEST. The Global Contribution of Capture Fisheries (disponible à l'adresse: [http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2012/05/18/000427087\\_20120518142913/Rendered/PDF/664690ESW0P1210120HiddenHarvest0web.pdf](http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2012/05/18/000427087_20120518142913/Rendered/PDF/664690ESW0P1210120HiddenHarvest0web.pdf))

développement sont deux facteurs qui renforcent l'attrait des marchés régionaux et pourraient, à brève échéance, modifier la géographie ou l'intensité des échanges commerciaux, surtout en présence de taux de change peu avantageux.

8. Le rôle de la pêche artisanale dans le commerce international est donc indéniable, mais celle-ci exerce des fonctions tout aussi importantes du point de vue des moyens d'existence parce qu'elle a des retombées directes et indirectes sur la création de revenus, sur la sécurité alimentaire et la nutrition et sur la réduction de la pauvreté. Cependant, les avantages du commerce international ne sont pas nécessairement répercutés sur les communautés de pêcheurs artisanaux, qui comptent souvent parmi les groupes les plus vulnérables et les plus marginalisés de la population dans les pays en développement.

9. De 2009 à 2012, la FAO a mené une analyse approfondie de la chaîne de valeur pour le commerce international du poisson, assortie d'une évaluation de son impact sur le secteur des pêches artisanales et de l'aquaculture, dans le cadre d'un projet financé par l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD), intitulé «*Value chain dynamics, the small-scale sector and food security; policy recommendations for international fish trade*»<sup>2</sup>. Ce projet reposait sur des études de cas visant neuf pays en développement (Bangladesh, Cambodge, Ghana, Honduras, Kenya, Maldives, Ouganda, Pérou et Thaïlande). Il a permis de constater que, parmi les acteurs de la filière, les pêcheurs et pisciculteurs opérant à petite échelle étaient ceux dont la production était la moins rentable. Sachant que le poisson provenant des pays en développement était surtout vendu aux pays développés en tant que matière première, il était évident que les fournisseurs tiraient un maigre profit de cette précieuse ressource. Les avantages distributionnels étaient plus sensibles parmi les entreprises de transformation et les revendeurs au détail, qui étaient mieux organisés et pouvaient négocier.

10. Une étude FAO/Norvège<sup>3</sup> a examiné l'impact du commerce international du poisson sur la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale et, plus ponctuellement, au moyen d'études de cas menées dans 11 pays – Nicaragua, Brésil, Chili, Sénégal, Ghana, Namibie, Kenya, Sri Lanka, Thaïlande, Philippines et Fidji. L'étude a montré que dans huit de ces pays, l'impact du commerce international des produits halieutiques sur la sécurité alimentaire a été globalement positif. Ce résultat repose sur l'évaluation des répercussions générales à l'échelle nationale et des effets sur les travailleurs de la pêche et sur les consommateurs et les ressources dans ce secteur. Cependant, pour les 11 pays étudiés, il a été relevé que le commerce international du poisson avait un impact négatif sur les ressources halieutiques et qu'il était urgent d'instaurer des régimes de gestion plus efficaces. En conséquence, l'étude a souligné que l'instauration de pratiques de gestion durable des ressources est une condition indispensable à la durabilité des échanges commerciaux internationaux et que la promotion des exportations de poisson doit être accompagnée d'une politique de gestion durable de cette ressource. L'étude insiste sur la nécessité de mettre en œuvre des politiques qui garantissent la liberté et la transparence des échanges et des marchés, de manière à ce que les avantages découlant du commerce international du poisson soient équitablement répartis entre tous les segments de la société. L'étude souligne aussi la recommandation du Code de conduite pour une pêche responsable de la FAO, selon laquelle les États doivent consulter toutes les parties prenantes – industrie, consommateurs et groupes de défense de l'environnement – lors de l'élaboration des lois et réglementations touchant au commerce du poisson<sup>4</sup>.

11. Une analyse des résultats de la recherche concernant le rôle potentiel des pêches et de l'aquaculture dans le développement, récemment confiée au Département du développement international (DFID) du Royaume-Uni<sup>5</sup>, a conclu que les interactions entre le commerce international du poisson et la sécurité alimentaire sont encore ambiguës. Certaines études estiment que les recettes

---

<sup>2</sup> <http://www.fao.org/valuechaininssmallscalefisheries/en/>

<sup>3</sup> Kurien, J. *Responsible fish trade and food security*. FAO Fisheries Technical Paper. n° 456. Rome, FAO. 2005. 102p.

<sup>4</sup> Royal Swedish Academy of Agriculture and Forestry (KSLA). 2009. *Fisheries, sustainability and development*.

<sup>5</sup> MRAG/IDS/University of Sterling 2013. *Fisheries and aquaculture and their potential roles in development: an assessment of the current evidence* (disponible à l'adresse: [http://r4d.dfid.gov.uk/pdf/outputs/fisheries/61091-Fisheries\\_and\\_Aqua\\_Evidence\\_Review.pdf](http://r4d.dfid.gov.uk/pdf/outputs/fisheries/61091-Fisheries_and_Aqua_Evidence_Review.pdf)).

tirées de l'exportation des produits de la pêche contribuent au renforcement de la sécurité alimentaire, d'autres en soulignent les effets négatifs, liés à la réduction des disponibilités pour la consommation locale. De manière générale, il ressort de l'examen réalisé par le DFID que l'on ne dispose pas d'éléments probants ou de données suffisamment détaillées pour défendre l'un ou l'autre point de vue à plus grande échelle. Il faut reconnaître que la plupart des études contiennent sans doute des éléments valables, selon le contexte local et la période considérée.

12. La section suivante décrit brièvement les principaux défis auxquels doit s'attaquer le secteur de la pêche artisanale, afin de prendre part au commerce international tout en assurant des moyens d'existence durables. Les dernières sections indiquent plusieurs voies possibles pour relever ces défis et suggèrent les mesures qui pourraient être prises dans ce sens.

## **LA PÊCHE ARTISANALE ENTRE COMMERCE INTERNATIONAL ET MOYENS D'EXISTENCE: PRINCIPAUX DÉFIS**

13. Un certain nombre de ressources et d'actifs revêtent une importance critique pour assurer la sécurité des moyens d'existence des communautés de pêcheurs artisanaux et multiplier leurs chances de participer au commerce international. Il leur faut disposer entre autres de ressources naturelles, de technologies et d'infrastructures adéquates, de compétences techniques et fonctionnelles, de connaissances liées à la production et au commerce, de débouchés sur les marchés intérieurs et internationaux, mais aussi bénéficier de services en matière de santé, d'éducation et de crédit. La vulnérabilité des communautés est déterminée par des facteurs qui conditionnent leur accès à ces ressources et à ces actifs. Ces facteurs peuvent être exogènes, liés aux tendances enregistrées dans les systèmes mondialisés du commerce du poisson ou à des chocs divers (entre autres, flambée des prix des denrées alimentaires, instabilité croissante des prix sur les marchés mondiaux des produits de base), mais ils dépendent parfois de l'environnement social, institutionnel et politique dans lequel opèrent les communautés artisanales, et du degré d'organisation de celles-ci.

14. Certaines interactions entre commerce international et moyens d'existence, exposées dans les paragraphes ci-dessous, méritent une attention particulière. En effet, selon la façon de les gérer, ces interactions sont susceptibles d'aggraver la vulnérabilité des communautés ou, au contraire, de renforcer leur résilience et leur vitalité.

### *LES CHAÎNES DE VALEUR MONDIALISÉES*

15. La demande de poisson augmente sous l'effet de la croissance démographique et de l'amélioration du niveau de vie dans le monde, couplées à une demande accrue d'aliments plus sains – l'un des plus importants étant le poisson. Les chaînes de valeur des produits de la pêche font l'objet d'une intégration verticale et d'une mondialisation croissantes, une tendance qui répond à la nécessité de garantir la livraison en temps voulu de produits à forte valeur commerciale provenant des pays en développement et destinés aux principaux marchés, qui sont encore majoritairement situés dans les pays développés. Les filières mondialisées profitent des nouvelles technologies de l'information et de la communication et de systèmes de transports plus performants, qui facilitent le suivi tout au long de la chaîne de valeur, y compris à distance. Cette intégration mondiale réduit le pouvoir de négociation des petits opérateurs du secteur des pêches, chez qui l'organisation collective est faible ou nulle. Dès lors, ils n'obtiennent pas de profits suffisants pour rentabiliser durablement la production, en intégrant les dimensions économique, sociale et environnementale.

16. La première étape de la gestion d'une chaîne de valeur dans le secteur des pêches – celle qui vise à optimiser l'utilisation des ressources naturelles – est en fait un enjeu essentiel. C'est d'autant plus vrai pour la pêche aux petits métiers dans les pays en développement, car la gouvernance dans ce secteur laisse souvent à désirer. Tout accord d'accès à une pêcherie doit respecter la production maximale équilibrée qui a été définie pour celle-ci, afin d'éviter la surexploitation des ressources. Ces accords de pêche peuvent constituer une source importante de revenus pour les pays en développement dont les ressources – faute de capacités suffisantes des flottilles nationales – ne sont pas pleinement exploitées. Toutefois, dans bien des cas, les flottilles artisanales augmentent le nombre d'embarcations et renforcent leur capacité afin d'exploiter une plus large part des ressources halieutiques présentes

dans les zones économiques exclusives. La sécurité des droits fonciers, notamment ceux qui donnent accès aux fonds de pêche et aux terres où se déroulent des opérations connexes – comme la transformation et la commercialisation – utilisées également pour le logement et d'autres fonctions d'appui aux moyens d'existence, est donc fondamentale pour assurer le développement durable au sein des communautés de pêcheurs artisanaux.

17. Il est évident qu'en amont des chaînes de valeur, les systèmes alimentaires mondialisés et intégrés s'appuient sur la science et la technologie pour optimiser la production, les processus de transformation et le conditionnement des produits. Alors que certaines communautés de pêcheurs artisanaux ont parfaitement réussi leur intégration dans les systèmes mondialisés, d'autres restent à la traîne. Les produits de la pêche qui pénètrent sur le marché international doivent être conformes aux réglementations internationales en matière de sécurité sanitaire des aliments et d'hygiène. Les communautés de pêcheurs artisanaux sont souvent gênées par la faiblesse du capital humain, due aux difficultés d'accès à l'instruction et à la formation professionnelle, mais aussi par l'insuffisance des équipements (par exemple, le manque de technologies de transformation adéquates). Elles s'efforcent de satisfaire aux normes requises pour le poisson et les produits de la pêche sur les marchés les plus rentables, mais ces normes peuvent devenir de véritables barrières non tarifaires au commerce.

18. Le fait de ne pouvoir accéder directement aux informations sur les marchés ou le problème des asymétries d'information empêchent les opérateurs du secteur de la pêche artisanale de profiter au maximum des marchés actuels et émergents. Les programmes de certification, tels que l'étiquetage écologique du poisson et des produits de la pêche, pourraient ouvrir de nouveaux débouchés, mais leur utilisation est généralement limitée aux pays développés. Pour la plupart des opérateurs, la forte quantité de données exigée par les procédures de certification et les dispositifs de gestion et, de manière générale, le coût élevé des programmes de certification sont de véritables obstacles. Certains de ces programmes tiennent compte des particularités du secteur de la pêche artisanale et s'efforcent de simplifier les procédures. Dans le même ordre d'idées, certains mouvements de consommateurs qui défendent des modes de production et de consommation liés aux terroirs, encouragent tout particulièrement les produits de la pêche artisanale et se fixent pour objectif de stimuler la réflexion sur la situation et la gestion des ressources halieutiques.

### *EMPLOI: LE TRAVAIL DÉCENT DANS LE SECTEUR DE LA PÊCHE ARTISANALE*

19. La pêche demeure l'une des activités professionnelles les plus dangereuses. Quant aux opérations après capture, elles sont également une source de risques multiples pour les travailleurs, notamment sous la forme d'affections chroniques. Le cadre des normes internationales du travail en vigueur, qui instaure un niveau minimum de protection contre les conditions de travail réputées inhumaines, n'est pas toujours appliqué correctement. En outre, même en cas d'application généralisée des normes du travail, le ciblage du secteur de la pêche artisanale s'avère difficile en raison du caractère souvent informel de celui-ci. Pouvoir jouir de conditions de travail et d'emploi décentes est donc un des grands défis rencontrés par les communautés de pêcheurs artisanaux.

20. Dans ce secteur, les femmes sont particulièrement exposées aux abus. Par exemple, il est démontré que dans certains pays, les négociantes acceptent des rapports sexuels avec les pêcheurs afin de se procurer du poisson, qu'elles transforment ou vendent pour subvenir aux besoins de leur famille<sup>6</sup>. Les femmes qui pratiquent le sexe en échange de poisson sont souvent des veuves, des divorcées ou des célibataires qui sont financièrement vulnérables. Ce comportement explique aussi la prévalence du VIH/SIDA dans les communautés de pêcheurs artisanaux, celle-ci étant nettement supérieure dans certaines zones aux taux enregistrés dans d'autres communautés<sup>7</sup>. En outre, les femmes qui font du commerce intrarégional sont souvent victimes d'abus de la part des agents des postes frontières.

21. Le travail des enfants est lui aussi une menace au principe du travail décent dans le secteur de la pêche artisanale. De telles pratiques sont dangereuses pour les enfants et constituent un obstacle à leur développement physique, mental, spirituel, moral et social. La pauvreté, le manque d'instruction et

<sup>6</sup> FAO. 2007. La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2006. Rome. 162p.

<sup>7</sup> Source: [http://ac.els-cdn.com/S0305750X08000223/1-s2.0-S0305750X08000223-main.pdf?\\_tid=936bf362-f5e4-11e2-b986-0000aacb35d&acdnat=1374837465\\_4f13634d90df89b7759e8858bd3bffd3](http://ac.els-cdn.com/S0305750X08000223/1-s2.0-S0305750X08000223-main.pdf?_tid=936bf362-f5e4-11e2-b986-0000aacb35d&acdnat=1374837465_4f13634d90df89b7759e8858bd3bffd3)

L'absence d'autres moyens d'existence dans les communautés de pêcheurs artisanaux sont les principaux facteurs qui expliquent la mise au travail des enfants dans la pêche et les activités après capture. Souvent, les communautés de pêcheurs artisanaux ont des conditions de vie précaires; elles souffrent d'un accès limité ou nul aux services de base, tels que l'éducation, et leurs moyens d'existence sont peu diversifiés. Faire participer les enfants aux activités de la pêche et aux opérations après capture apparaît comme un moyen de les préparer à un métier. Toutefois, le travail des enfants est une entrave au progrès social; en nuisant au développement de l'enfant, il compromet la productivité de l'individu à l'âge adulte. Parmi les acteurs des filières mondiales qui se montrent de plus en plus sensibles à la responsabilité sociale des entreprises, le respect des droits de l'homme – notamment les droits de l'enfant et les droits fondamentaux en matière de travail – devient une considération déterminante dans le choix des partenaires commerciaux. C'est pourquoi la FAO, en étroite collaboration avec l'OIT, a élaboré un guide sur le travail des enfants dans le secteur des pêches et de l'aquaculture (*Guidance on Addressing Child Labour in Fisheries and Aquaculture*), qui a pour but d'aider les gouvernements, les organisations sectorielles et les organisations de la société civile, ainsi que d'autres parties prenantes concernées, à prendre les mesures opportunes.

### ***LA CONSERVATION DES PRODUITS ET LA CRÉATION DE VALEUR AJOUTÉE POUR FAVORISER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION***

22. Comme indiqué dans l'introduction, le poisson est une source importante de protéines, en particulier dans les pays en développement. On sait que les produits de la pêche sont hautement périssables et sujets à des pertes après capture importantes. Dans les communautés de pêcheurs artisanaux, la mauvaise connaissance des pratiques de manutention du poisson, l'absence d'installations de stockage et de traitement adéquates, ou leur insuffisance, sont autant de facteurs qui augmentent les risques de pertes. Celles-ci auront des répercussions importantes sur les rendements économiques à la production et sur la valeur nutritionnelle des produits à la consommation.

23. Les femmes jouent un rôle essentiel dans la transformation des produits et dans le commerce local et intrarégional. Les petites entreprises de transformation des pays en développement produisent généralement du poisson séché, salé, fumé ou fermenté destiné aux marchés locaux, nationaux ou régionaux. Elles évitent ainsi les contraintes liées à la commercialisation du poisson frais, qui exigerait une chaîne du froid parfaitement opérationnelle. Il n'existe pas d'estimation globale des pertes, mais les éléments issus des études de cas suffisent pour comprendre que les disponibilités et la qualité des produits de la pêche pourraient être nettement améliorées si les opérations de manutention, traitement, entreposage et transport étaient plus efficaces.

24. Les techniques de transformation traditionnelles comportent parfois un risque pour la santé des opérateurs. Le fumage, par exemple, peut dégager des substances dangereuses pour l'appareil respiratoire. On exploite de plus en plus de nouvelles technologies, plus efficaces du point de vue énergétique et moins nocives pour la santé, comme les cellules de séchage-fumage et les installations à énergie solaire, mais elles sont encore trop peu répandues parmi les communautés de pêcheurs artisanaux. Il convient de noter que l'amélioration de la qualité du poisson due aux progrès de la technologie peut causer un renchérissement du produit. Les produits traditionnels deviennent ainsi moins accessibles pour les consommateurs du marché intérieur si leurs revenus sont faibles. À cet égard, les gouvernements peuvent contribuer à mettre à la portée des consommateurs d'autres sources de protéines bon marché, de manière à garantir la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous.

### **VOIES POSSIBLES POUR ASSURER UNE CONTRIBUTION PLUS EFFICACE DE LA PÊCHE ARTISANALE AU COMMERCE INTERNATIONAL ET AUX MOYENS D'EXISTENCE DURABLES**

25. La section précédente a montré toute la complexité des relations entre le commerce international et les moyens d'existence des communautés qui vivent de la pêche artisanale. Pour que le secteur de la pêche artisanale puisse profiter pleinement des avantages du commerce international, notamment en ce qui concerne l'amélioration des moyens d'existence, il faut une approche de

développement intégré à plusieurs niveaux. Les principaux éléments constitutifs d'une approche de ce type sont suggérés dans les paragraphes ci-dessous.

### LA CONVERGENCE DES POLITIQUES

26. Fondamentalement, les nombreux défis rencontrés par le secteur de la pêche artisanale ne sont pas nouveaux. Cependant, la base de connaissances nécessaire à la résolution de ces questions s'est élargie et, malgré des lacunes, il importe de la mettre à profit pour agir concrètement sur la base des éléments scientifiques recueillis jusqu'à présent. Il semble qu'au plus haut niveau politique, les temps soient mûrs pour lancer une telle action. Par exemple, le document final de la Conférence Rio+20<sup>8</sup>, *L'avenir que nous voulons*, affirme au paragraphe 17 que les signataires (États et organisations de la société civile) s'engagent à *tenir compte de la nécessité d'assurer l'accès aux pêches et du fait qu'il importe de permettre aux populations qui pratiquent une pêche de subsistance, à petite échelle et artisanale et aux femmes, ainsi qu'aux populations autochtones, notamment dans les pays en développement et surtout dans les petits États insulaires en développement, d'avoir accès aux marchés.*

27. Comme indiqué précédemment, la garantie d'accès et la sécurité des droits fonciers sont des conditions cruciales en vue d'une utilisation responsable des ressources dans le secteur des pêches. Les *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*, adoptées en 2012 par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale, sont un important instrument international qui permet aux petits pêcheurs de revendiquer et de défendre leurs droits d'accès et d'utilisation. En outre, conformément au mandat reçu du Comité des pêches, la FAO est en train de coordonner l'élaboration de *Directives d'application volontaire visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté*, destinées à compléter le *Code de conduite pour une pêche responsable*. Ces Directives – qui sont en cours de négociation – contiennent une section sur les chaînes de valeur, les activités après capture et le commerce et une autre section consacrée au développement social, à l'emploi et au travail décent. Dans le cadre d'une approche fondée sur les droits de l'homme, ces directives appuient la gouvernance responsable des pêches et le développement socioéconomique durable au profit des générations actuelles et futures. La FAO appuie également d'autres activités en matière d'accès et de droits fonciers, en vue de la conférence mondiale prévue en 2015, qui sera consacrée aux approches fondées sur les droits dans le secteur des pêches<sup>9</sup>. Ces initiatives à l'échelle mondiale sont importantes comme points d'entrée pour la formulation ou l'amélioration des politiques relatives à la pêche artisanale, et pour les questions liées au commerce.

28. L'impact du commerce international sur les moyens d'existence des pêcheurs n'est pas entièrement connu. En tout cas, il est susceptible de varier en fonction de l'échelle et du contexte géographique. Souvent, les politiques nationales qui ont des retombées sur le commerce du poisson ne prennent pas en considération le secteur de la pêche artisanale. Par exemple, une mauvaise synchronisation des importations de poisson destinées à compléter l'offre intérieure peut affaiblir la position des petits pêcheurs nationaux si le poisson est importé en période d'abondance ou lors d'une campagne de pêche exceptionnellement bonne. Dans les pays où les taxes à l'importation sont dégressives en fonction du volume de poisson importé, les intérêts des artisans pêcheurs locaux risquent d'être négligés. Cette situation est exacerbée par le fait que dans certains cas, les importateurs et les propriétaires des entrepôts frigorifiques se mettent d'accord sur des prix qui rendent la production nationale moins compétitive.

29. Les stratégies de réduction de la pauvreté, les politiques commerciales, les politiques de sécurité alimentaire et de nutrition, les politiques en matière de travail et d'emploi et, plus spécifiquement, les politiques touchant au secteur des pêches doivent tenir compte de ces interactions et mettre en place des solutions adaptées et cohérentes.

<sup>8</sup> Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD), 20-22 juin 2012, Brésil.

<sup>9</sup> Titre de travail.

## *L'AMÉLIORATION DES INFORMATIONS*

30. Pour formuler des politiques cohérentes, qui renforcent la résilience des communautés de pêcheurs artisanaux et leur permettent de prendre une part active au commerce – que ce soit à l'échelon local, régional ou international – et d'en recueillir équitablement les avantages, il faut disposer d'informations, de données et d'analyses. Il faut des informations ventilées par sous-secteur afin d'améliorer la visibilité de la contribution de la pêche artisanale au commerce et de mieux comprendre les ressources dont le secteur a besoin pour obtenir de meilleurs résultats. Ces connaissances, notamment les informations expliquant l'asymétrie de pouvoir entre les divers acteurs de la chaîne de valeur, favoriseraient la recherche d'un continuum entre la gestion de la pêche artisanale et le commerce du poisson, en vue de parvenir à une pêche durable.

31. Dans l'ensemble, les connaissances attestées concernant les chaînes de valeur et les marchés auxquels participent les petits pêcheurs sont assez fragmentaires, mais on n'ignore rien de la complexité des relations entre les acteurs en présence<sup>10</sup>. Ces relations sont caractérisées par des asymétries de pouvoir et d'information, notamment en ce qui concerne les arrangements informels de crédit entre les pêcheurs et les négociants, qui limitent le pouvoir contractuel des premiers.

32. Les opérateurs du secteur artisanal doivent acquérir assez d'autonomie pour être en mesure d'induire des transformations qui leur permettront de prendre part au commerce international et d'améliorer leurs moyens d'existence. Ils pourraient entretenir des liens plus innovants avec les autres acteurs de la chaîne de valeur et avec les marchés, en exploitant les technologies de pointe dans le domaine de l'information et de la communication (systèmes d'information sur les prix par SMS, plate-formes électroniques d'auto-assistance pour l'échange d'informations techniques et commerciales, outils d'information sur la demande au sein des marchés régionaux en expansion). L'action collective, les organisations de producteurs, de négociants et autres groupements d'intérêt peuvent jouer un rôle pour promouvoir une répartition plus équitable des avantages tout au long de la chaîne de valeur. Une des vocations principales des organisations professionnelles qui regroupent les artisans-pêcheurs et les travailleurs de la pêche consiste à mettre au point des méthodes et des solutions qui permettront de rentabiliser au maximum le travail de leurs adhérents.

## *LA COLLABORATION ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS*

33. Les opérateurs de la pêche artisanale sont en mesure de participer aux chaînes de valeur mondialisées à condition de s'organiser collectivement, pour renforcer leur pouvoir de négociation et acquérir plus de visibilité. L'intensification des liens horizontaux et verticaux peut favoriser l'accès à des services (éducation, crédit, santé) et à des connaissances (réduction des pertes après capture et du gaspillage, amélioration des technologies de transformation, nouveaux marchés), qui leur ouvrent un éventail de possibilités dans le domaine de la prise de décision et de l'innovation. Ces partenariats peuvent être conclus, entre autres, avec le secteur privé, les nouveaux acteurs du développement (fondations et mouvements tels que Slow Food), les institutions de recherche, les organisations à assise communautaire, les chambres de commerce et les offices de commercialisation.

34. Pour garantir l'efficacité des organisations de producteurs et de négociants appartenant au secteur de la pêche artisanale, il faut leur donner les moyens d'exercer effectivement leur droit d'association. Alors seulement, elles pourront favoriser et améliorer l'accès aux marchés et aux services connexes, négocier de meilleures conditions de travail et une répartition plus équitable des avantages de la filière et favoriser des améliorations de la qualité et de la sécurité sanitaire des produits. Toutefois, le renforcement des capacités devrait se concentrer non seulement sur les questions techniques mais aussi sur la façon dont les décisions peuvent être influencées et les positions négociées. De même, il est probable que les formes hybrides d'action collective et d'organisation en réseau seront de plus en plus fréquentes, afin de permettre au secteur de la pêche artisanale de faire face aux enjeux naissants.

---

<sup>10</sup> Par exemple: Gudmundsson, E.; Asche, F.; Nielsen, M. Revenue distribution through the seafood value chain. FAO Fisheries Circular. n° 1019. Rome, FAO. 42p.



35. Pour les opérateurs des pays en développement, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pourraient être une chance précieuse du point de vue du partage des expériences et du transfert des connaissances. En même temps, face au développement probable des marchés régionaux, il importe que les opérateurs de la pêche artisanale soient prêts à tirer parti de la modification des schémas du commerce et de la consommation, qui tend à favoriser la demande de produits halieutiques dans les villes et sur d'autres marchés, y compris pour les produits à faible valeur commerciale. Selon le projet financé par le NORAD (*A value chain analysis of international fish trade and food security with an impact assessment of the small-scale sector*), les marchés intérieurs s'avèrent parfois plus lucratifs que le marché international pour les produits de la pêche artisanale. La principale raison est que l'augmentation du pouvoir d'achat des consommateurs qui s'approvisionnent sur les marchés locaux influe à la hausse sur la demande locale et sur les prix. Par ailleurs, les économies réalisées sur les transports et autres coûts liés à l'exportation des produits rendent ces marchés plus attrayants.

36. Les échanges régionaux peuvent également être favorisés par le renforcement des capacités institutionnelles, par exemple sous la forme d'accords de commerce et de zones de libre échange à l'échelle régionale.

37. Les femmes peuvent être un élément moteur du changement. Leurs fonctions dans le secteur de la pêche artisanale ne sont pas limitées à la transformation et à la commercialisation. En tant qu'investisseuses, propriétaires d'embarcations, pourvoyeuses de crédit, responsables de la gestion des biens du ménage et consommatrices, leurs décisions sont souvent déterminantes pour la nutrition de leur famille. Les expériences dans le secteur agricole montrent qu'un investissement en faveur des femmes permet de multiplier les activités économiques innovantes et d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition au sein des ménages. C'est la raison pour laquelle les femmes ne doivent pas être négligées dans les activités de renforcement des capacités mais doivent au contraire être considérées comme un groupe cible particulier.

38. En conclusion, il faut être conscient du fait que permettre à la pêche artisanale de participer plus efficacement au commerce international est un moyen d'améliorer les conditions de vie et les moyens d'existence dans ce secteur. Cet objectif doit s'inscrire dans une vision plus large qui englobe la croissance économique, la réduction de la pauvreté rurale et la gestion des ressources naturelles. Dans son cadre stratégique révisé, la FAO envisage d'aider les pays à déterminer des mesures adéquates, en conformité avec cette vision d'ensemble.